Conseil du 23 février 2017

SUBVENTIONS 2017

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL	50 €
SPORT ET LOISIRS DE LA COULONCHE (section tennis de table)	500 €
SPORT ET LOISIRS DE LA COULONCHE (section TAÏSO)	500 €
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	165 €
UNION Nationale de l'Aide (UNA LA FERRIERE AUX ETANGS)	80 €
CLUB DES SANS SOUCIS DE LA COULONCHE	185 €
CANTINE SCOLAIRE DE LA COULONCHE	1 500 €
COMITÉ DES FÊTES DE LA COULONCHE	375 €
ASSOCIATION POUR LA REVALORISATION DU PATRIMOINE MINIER	70 €
ANCIENS COMBATTANTS ET A.F.N.SECTION DE LA FERRIÈRE AUX ÉTANGS	80 €
COMITÉ D'ÉCHANGE WEHRETAL	370 €
INDEPENDANTE DE MESSEI	110 €
APE Collège Ch. Léandre	1 210 €
The Barbouille Quad	50 €

TRAVAUX ACCESSIBILITE MAIRIE

Le conseil décide d'effectuer les travaux d'accessibilité, de mise aux normes de la Mairie ainsi que la réfection de la toiture de la mairie, de solliciter l'aide de l'État au titre de la DETR pour un montant estimé de 78 000 € H.T soit 93 600 € TTC, précise que les crédits seront ouverts au budget 2017 et charge M. le Maire de signer toutes pièces utiles.

PARTICIPATION SCOLAIRE

M. le Maire donne lecture du courrier de demande de participation aux dépenses de fonctionnement des écoles de la commune de la Ferrière aux Étangs.

Il rappelle aux conseillers municipaux que la commune de La Coulonche possède tous les services nécessaires à la scolarisation sur son territoire :

- école
- garderie
- cantine

Et que par conséquent les communes acceptant les enfants extérieurs doivent en accepter également le financement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

REFUSE de participer aux dépenses de fonctionnement des écoles acceptant des enfants extérieurs à leur territoire.

CHARGE M. le Maire d'informer la commune de La Ferrière aux Étangs de la présente décision.

OUESTIONS DIVERSES:

-FSL : participation de la commune au FSL (participation prise en charge auparavant par le CCAS) à hauteur de 0.60 par habitant.

M. le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion avec M. DURIEZ sur les projets du futur lotissement et de la sécurisation du carrefour.